

AU PRINTEMPS, ON PROFITE ENFIN DE SON JARDIN !



INFOPRESSE
Mai 2022

**L'ADEME VOUS DONNE
SES CONSEILS
POUR APPRENDRE À
JARDINER EN ACCORD
AVEC MÈRE NATURE**

Le jardinage est un des loisirs préférés des Français. Mais entre les pucerons qui attaquent les rosiers, le mildiou qui menace les tomates, les limaces qui grignotent les salades mais aussi les fleurs qui peinent à fleurir, la pelouse qu'il faut tondre et qui demande beaucoup d'entretien, les plantes qu'il faut arroser tous les jours, on peut se sentir parfois bien démuni... Mais plutôt que de vouloir traiter les problèmes mieux vaut s'organiser avant qu'ils n'apparaissent. Jardiner au naturel est beaucoup plus simple qu'on ne le croit, l'ADEME vous donne ses conseils.

POUR UN SOL EN BONNE SANTÉ

Le sol est la pièce maîtresse de votre jardin. Il est essentiel de bien le connaître et d'en prendre soin. C'est la condition sine qua none pour voir vos plantations s'épanouir et vos massifs floraux prendre de belles couleurs.

- **Prendre conscience de la vie sur votre terrain : chaque sol fertile est habité, et c'est une chance !**

Les organismes du sol (vers de terre, insectes, bactéries, champignons...) mangent et décomposent les déchets végétaux qui se déposent à sa surface. Ils fournissent ainsi les nutriments indispensables à la croissance des plantes tout en favorisant l'aération du sol. C'est grâce à leur activité qu'un sol est fertile.

- **Connaître son terrain, chaque sol est différent**

Acide, calcaire ou neutre ? La terre n'a pas les mêmes caractéristiques d'un terrain à l'autre. Riche en micro-organismes, elle est fertile et pleine de vie. Argileuse, elle est difficile à travailler... mais résiliente à la sécheresse ! Avant toute plantation, vous pouvez vérifier la nature de votre sol grâce à des tests pH ou des kits d'analyse agronomique, disponibles en jardinerie.

- **Conserver un sol perméable**

Il est indispensable de laisser pénétrer l'eau dans le sol afin d'en préserver la qualité et limiter le risque d'inondation. Aussi, mieux vaut éviter les ouvrages maçonnés : pour vos allées, privilégiez les graviers ou pavés filtrants, et pour votre terrasse, préférez le bois au béton.



LE SAVIEZ-VOUS ?

60 % des ménages possèdent un jardin

17 millions des Français sont adeptes du jardinage

38 % des jardins disposeraient d'un potager en France



POUR ALLER PLUS LOIN

- Infographie : **Pourquoi se soucier de nos sols ?**
- Enjeux : **L'avenir des sols en 10 questions**





LA BONNE IDÉE

Plantez un slip pour observer la biodiversité!

Pour savoir si votre sol est en bonne santé, il suffit de planter un slip en coton à quelques centimètres de profondeur. Après 2 mois, vous pourrez le déterrer et découvrir ce qu'il en reste. S'il est très dégradé, c'est que votre sol présente une activité biologique intense... Et qu'il est prêt à recevoir vos plantations!

En savoir plus : [Mode d'emploi de l'opération #Plantetonslip](#)

POUR FAIRE SON PREMIER POTAGER

Pour 1 Français sur 2, le jardin idéal est nourricier. Mais si le sol est pollué, consommer les produits du potager peut avoir un impact sur la santé. Alors voici les conseils de l'ADEME avant de se lancer...

1 S'ASSURER QUE LE SOL EST SAIN

Aussi fertile soit-elle, la terre peut conserver les traces d'activités ou d'expositions antérieures (pollutions industrielles, retombées de particules des véhicules, de poussières de cheminées d'usine...).

Pour savoir si votre sol est sain, consultez l'histoire de votre parcelle sur l'acte de vente ainsi que la base de données des secteurs d'information sur les sols. S'il s'avère que votre sol est sain, feu vert pour le potager en pleine terre!

2 SINON, OPTER POUR UN POTAGER HORS-SOL

Pour les parcelles de sol « impropres », les balcons ou les terrasses, en ville comme à la campagne, le potager « hors-sol » est aussi facile à mettre en place et bien souvent moins gourmand en eau.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Guide « [Présomption de pollution d'un sol](#) » édité par Plante&Cité
- Et pour un [premier diagnostic](#)



3 GESTES POUR ARROSER EFFICACEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT



POUR ALLER PLUS LOIN

- Guide « [L'arrosage économe en eau](#) » de Jardiner autrement

1

DÉCROÛTER LA TERRE

pour favoriser la pénétration de l'eau dans le sol. Combiné au paillage¹, un binage² vaut deux arrosages!

1. Le paillage est une technique visant à recouvrir le sol de matériaux organiques afin de le protéger
2. Le binage consiste à rendre la terre plus meuble autour des plantes cultivées.

2

VISER LE PIED DE LA PLANTE

et pas les feuilles, sous peine de les voir brûler au soleil ou encore de favoriser les champignons et bactéries

3

PAILLER pour retenir l'eau et freiner l'évaporation



CHOISISSEZ BIEN VOS PLANTATIONS !

- **Plantez de préférence des végétaux adaptés au climat** et prévoyez des végétaux résistants aux périodes de sécheresse et qui ne demandent pas un arrosage quotidien.
- **Aux abords de la maison :** privilégiez les végétaux qui perdent leurs feuilles à l'automne pour laisser facilement entrer le soleil en hiver dans la maison afin de limiter les besoins de chauffage. Ces végétaux permettront inversement de gagner en fraîcheur l'été en cas de forte chaleur.
- **Limitez les surfaces de pelouse** pour laisser aussi un peu de place à un jardin un peu sauvage très favorable au retour de la biodiversité (abeilles, insectes...).

POUR JARDINER... SANS PESTICIDE !



Finis les pesticides ! Heureusement, des alternatives existent, sans danger pour l'environnement et la santé.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente, l'usage et le stockage de pesticides chimiques de synthèse sont interdits pour les particuliers.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Tuto **Jardiner 100 % naturel**

- **Contre les mauvaises herbes :** Pensez paillage, plantes couvre-sol ou « engrais verts » (moutarde, phacélie...). Là où vous ne voulez rien voir pousser (terrasses, allées pavées, dallées ou en gravier...) : utiliser du film géotextile (qui laisse passer l'eau) ou encore de l'eau bouillante (de cuisson par exemple) pour éliminer les mauvaises herbes qui poussent entre les dalles. Sinon, rien de tel qu'un coup de sarcloir passé régulièrement.
- **Contre les maladies :** Pulvérisez des décoctions (purin d'ortie, de prêle ou de fougère... sans les surdoser tout de même !) ou en taillant les haies et les arbustes pour laisser l'air circuler. Autre astuce : variez les plantes cultivées d'une année sur l'autre pour rompre le cycle des parasites.
- **Contre les ravageurs :** La meilleure solution consiste à leur barrer la route : sciures ou cendres pour les limaces et escargots, colliers arboricoles pour les fourmis, filets anti-oiseaux... Pour lutter contre les taupes, préférez les solutions douces (branches ou purin de sureau, bornes à ultrasons solaires...) et, contre les insectes, des produits peu ou non toxiques (savon noir, décoction de tanaisie...).

Et si malheureusement, un traitement est vraiment nécessaire ?

- Utilisez un produit d'origine naturelle (et donc autorisé)
- Équipez-vous de protections (gants, masque, combinaison...)
- Lisez la notice et respectez les consignes : dose préconisée, ravageurs ciblés, période de traitement... Pulvérisez à bonne distance des points d'eau et jamais par temps venteux.
- Rapportez les restes de produits de traitement en déchèterie ou en magasin (ne jamais les jeter dans les canalisations).

PROTÉGER LE JARDIN GRÂCE AU PAILLAGE, UNE TECHNIQUE PROTECTRICE ET NOURRICIÈRE POUR LA TERRE

Feuilles mortes, tontes de pelouse, brindilles...

Le jardin génère de grandes quantités de déchets. Plutôt que de s'en débarrasser, pourquoi ne pas les valoriser utilement sur place ? Avec la méthode du paillage, on recouvre le sol de débris végétaux pour constituer une litière qui protège les plantes du gel, conserve mieux le sol humide lors des fortes chaleurs et favorise la biodiversité.

LES 3 PÉRIODES IDÉALES POUR PAILLER !

1. En début de saison de culture quand les graines sont bien germées.
2. En été quand il fait très chaud en paillant sur sol humide.
3. En automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

ASTUCE

- **Ne paillez pas par vent fort** pour éviter que des déchets ne s'envolent hors de votre jardin, **ni quand il gèle** car le paillis freine le réchauffement du sol.



LE SAVIEZ-VOUS ?

30 minutes de paillage = 5h en moins à jardiner
(car moins d'arrosage, moins de maladie, donc moins de traitement et besoin de moins d'engrais)

4 BONNES RAISONS DE PAILLER

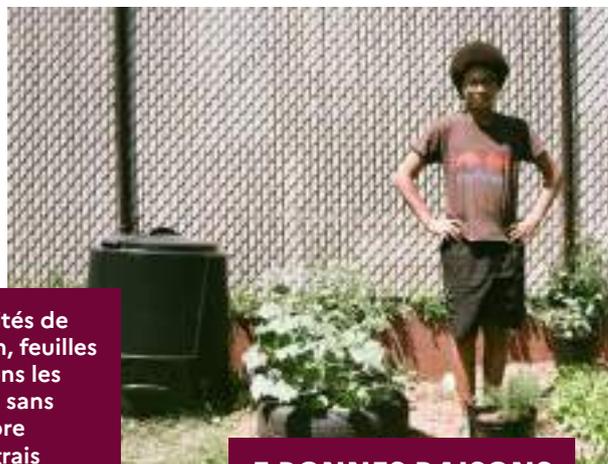
- **Améliorer le sol et nourrir les plantes :** En augmentant le taux d'humus, le paillage rend le sol plus souple, plus aéré et plus facile à travailler. Il facilite aussi l'absorption des éléments nutritifs par les plantes.
- **Protéger le jardin :** La litière formée par le paillis conserve l'humidité au pied des plantes, les protège du froid, de la chaleur, des ravageurs... Cette couche de protection limite également l'érosion du sol et la transmission de maladies, comme le mildiou ou l'oïdium.
- **Éviter le travail et des dépenses :** Le paillage réduit la pousse de « mauvaises herbes », au potager comme dans les massifs. C'est la meilleure alternative au désherbage du jardin.
- **Limiter les déplacements en déchèterie :** Valoriser ses déchets verts sur place, c'est non seulement moins de déchets à traiter pour la collectivité, mais c'est aussi moins d'allers-retours en déchèterie !



POUR ALLER PLUS LOIN

- Tuto [Comment bien pailler au jardin ?](#)

LANCER UN COMPOST POUR UN BEAU JARDIN... GRÂCE AUX DÉCHETS VERTS



5 BONNES RAISONS DE COMPOSTER

À la maison comme au jardin, nous produisons de grandes quantités de déchets organiques : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons les recycler et les valoriser utilement, grâce au compostage. Avec ou sans jardin, à la campagne comme en ville, on peut fabriquer son propre compost. Le geste est doublement bénéfique : on produit un engrais 100 % gratuit pour fertiliser la terre et faire du bien aux plantes, tout en allégeant la poubelle.

QUEL COMPOSTEUR CHOISIR ?

SI ON A UN JARDIN

- Le compostage en bac : Le compostage en bac est la solution la plus courante. En plus d'accélérer le processus, il s'adapte aux jardins de toutes tailles.
- Le compostage en tas : Si vous avez la place, le compostage en tas est une solution très simple. Quand le tas atteint 1 à 1,5 m de haut, il suffit de le retourner et de le laisser reposer. Avant d'en démarrer un autre à côté !

SI ON N'A PAS DE JARDIN

- Le compostage partagé : Ce procédé, partagé avec ses voisins de quartier ou en pied d'immeuble, est identique à celui du compostage individuel en bac. Cependant il nécessite au moins 2 bacs (1 pour le compostage + 1 pour la matière sèche) et il faut aussi prévoir un stock de broyat (branches, copeaux de bois, matière sèche...).
- Le lombricompostage : Ce composteur « poids plume » fonctionne à l'aide de petits vers rouges. Une fois commandés et bien installés, ils décomposent les déchets répartis dans plusieurs plateaux de travail empilés.

- **Fabriquer un engrais 100 % naturel** : En plus d'être gratuit, le compost remplace les engrais chimiques utilisés pour booster la croissance des plantes.
- **Faire du bien aux plantes et au jardin** : Le compost enrichit le sol et lui permet de mieux retenir l'eau, tout en facilitant la diffusion des nutriments. Il augmente aussi la fertilité de la terre, en favorisant la vie du sol et le développement des racines. Et cela donne de meilleures récoltes au potager !
- **Réduire le volume de la poubelle** : En compostant, on réduit d'au moins 1/3 nos ordures ménagères, mais aussi une partie des déchets verts lorsqu'on a un jardin !
- **Éviter les émissions de gaz à effet de serre** : En valorisant nos déchets de cuisine sur place, on évite qu'ils soient incinérés avec les ordures ménagères. C'est moins de déchets à traiter, et moins d'émissions de CO₂.
- **Apprendre de la nature** : Le compostage reproduit le cycle de la nature, en favorisant la transformation des déchets organiques par des microorganismes. C'est une activité vertueuse, ludique et conviviale pour les enfants et les adultes !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 40 %
des ordures ménagères sont
composées de déchets verts



Service de presse ADEME — tel : 01 58 47 81 28
e-mail : ademepresse@havas.com / [Newsroom](#)
Twitter : [ADEME](#) / LinkedIn : [ADEME](#)

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.**

www.ademe.fr ou suivez-nous sur [@ademe](#)



POUR ALLER PLUS LOIN

- Tuto [Comment réussir son compost](#)